

FLUIDES

Le décret « manipulateur » reporté de six mois

Le décret de certification
des manipulateurs de fluides
frigorigènes qui devait être
applicable en le 4 juillet prochain est
reporté au 4 janvier 2009.

Voir http://www.ecologie.gouv.fr/IMG/doc/20080304_avisreportecheance.doc. Qualiclimate se porte candidat à la certification de ces opérateurs.